



rubis

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE, LE CHOIX DE LA RESPONSABILITÉ



www.rubis.fr • www.rubis-terminal.com • www.rubisenergie.com • www.rubismecenat.fr

CONVOCAISON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le jeudi 11 juin 2020 à 14h00

RUBIS - 46, rue Boissière 75116 Paris

DIVIDENDE*

1,75 euro

par action ordinaire et

0,87 euro

par action de préférence

PÉRIODE D'OPTION
POUR LE PAIEMENT
DU DIVIDENDE
EN ACTIONS

**du 19 juin au
10 juillet 2020**

PAIEMENT
DU DIVIDENDE
EN ESPÈCES

17 juillet 2020

* soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire
du 11 juin 2020.

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Au vu du contexte évolutif actuel lié à la pandémie de coronavirus (Covid-19) et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 autorisant la tenue de l'Assemblée hors la présence des actionnaires et des personnes pouvant y assister, l'Assemblée Générale de Rubis se tiendra exceptionnellement à huis clos sans la présence physique de ses actionnaires au 46 rue Boissière 75116 Paris.

Aucune carte d'admission ne pourra être adressée aux actionnaires qui en feraient la demande. Les actionnaires sont invités à voter à distance par correspondance à l'aide du formulaire de vote/procuration qui est également disponible sur le site internet de la Société (www.rubis.fr, rubrique « Actionnaires / Assemblée Générale »).

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct sur le site de la Société sans possibilité de poser des questions, ni de déposer des projets d'amendements ou de nouvelles résolutions pendant l'Assemblée Générale.

Pour participer à notre Assemblée, vous devez justifier de la propriété de vos titres au 2^e jour précédant l'Assemblée, soit le **mardi 9 juin 2020 à 00h00 (heure de Paris)** au plus tard :

Si vos actions sont au nominatif pur ou administré :

- par l'inscription en compte à votre nom, auprès de l'organisme qui gère le service titres de Rubis : Caceis Corporate Trust – Service Assemblées, 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux cedex 09 ;

Si vos actions sont au porteur :

- par l'inscription en compte, auprès de votre établissement financier, constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier lors de la transmission de votre formulaire de vote à Caceis Corporate Trust.

Pour voter par correspondance ou vous faire représenter, vous pourrez vous procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dans les mêmes conditions que celles figurant ci-dessus pour l'inscription en compte des actions. Vous pourrez également vous procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration sur le site internet de la Société (www.rubis.fr, rubrique « Actionnaires / Assemblée Générale »).

Seuls les titulaires des titres Rubis, ou la personne dûment autorisée par un pouvoir, pourront participer à l'Assemblée.

Tous les documents préparatoires à cette Assemblée Générale peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la Société (www.rubis.fr, rubrique « Actionnaires / Assemblée Générale ») au plus tard le 21^e jour précédant l'Assemblée Générale.

RUBIS – 46, rue Boissière – 75116 Paris – Tél. : 01 44 17 95 95 – e-mail : rubis@rubis.fr – Internet : www.rubis.fr

►► RUBIS appartient à l'indice SBF 120 – Cotation sur Euronext Paris – Compartiment A – Code ISIN-FR0013269123